

Programme de formation

1 – Contexte de la demande (*origine de la demande, enjeux du projet de formation, etc.*)

D'une façon générale :

- ✓ Mettre en œuvre les préconisations de la Circulaire 2015-176 du 28 octobre 2015 et de l'arrêté du 31 juillet 2017 sur l'éducation inclusive
- ✓ Permettre aux responsables SEGPA d'actualiser leurs compétences et d'enrichir le réseau qu'ils constituent par une réflexion collective
- ✓ Favoriser la mutualisation des pratiques entre les structures SEGPA
- ✓ Mesurer les avancées sur la mise en place de l'inclusion

2 – Public concerné (*prérequis et attentes spécifiques, le cas échéant*)

Le parcours s'adresse à tous les personnels responsables de SEGPA ou pilote de dispositifs SEGPA des établissements scolaires de l'enseignement privé engagés dans la réflexion et le travail de mutualisation depuis 2016.

3 – Objectifs (*objectifs de la formation*)

- ✓ Engager la réflexion collective sur les notions de l'accueil de la vulnérabilité dans l'environnement scolaire
 - Penser les conditions qui permettent aux élèves de s'engager dans la forme scolaire et donc pour le Responsable SEGPA d'être au-service de cette orchestration dans son établissement.
 - Identifier les enjeux de l'accessibilité universelle
 - Identifier les enjeux du droit de toute personne à la formation intégrale
- ✓ Outiller les responsables SEGPA de manière à leur permettre d'agir en établissement, auprès de leur équipe SEGPA et au sein du collège :
 - Identifier grâce aux outils d'analyse du climat scolaire des éléments pour fonder son propre diagnostic de l'accueil de la vulnérabilité dans sa SEGPA
 - Etre en capacité d'évaluer son dispositif SEGPA
 - Dégager une Expertise pour évaluer d'autres dispositifs en tant que personne-ressource

La formation prend appui sur le référentiel de « Coordinateur opérationnel des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation », certification ouverte depuis 2014 aux responsables SEGPA. La session a ainsi pour visée de travailler sur les 2 grandes missions prévues par le référentiel en les déclinant à la particularité de la mission d'un responsable SEGPA :

- Mission d'expertise : coordination pédagogique d'une équipe spécialisée dans l'accompagnement de jeunes en difficulté scolaire, accompagnement de l'équipe dans les changements à opérer pour agir sur le climat scolaire.
- Mission d'appui : action du responsable SEGPA au sein de l'équipe de direction, participation au projet de l'établissement de manière éthique et responsable.

La formation permettra de développer plus spécifiquement les compétences suivantes :

Domaine 1- Contribution éthique et responsable au développement et à la transmission des valeurs de l'organisation :

- C1-1.3 Animer les équipes en veillant à la cohérence entre les actions et les orientations de l'organisation
- C1-2.3 Agir à sa place d'interface facilitateur dirigeant/équipe afin de favoriser la cohérence et l'articulation entre les acteurs.
- C1-3.4 Analyser sa pratique en vue de garder une posture professionnelle adaptée et faire évoluer ses pratiques
- C1-3.5 Développer des modalités de travail, de partage et d'analyse de pratique avec des pairs afin de relire et d'enrichir son action
- C1-3.6 S'inscrire dans une logique de formation afin de maintenir et développer ses compétences spécifiques au service de l'organisation

Dans le cadre de la mission d'expertise :

- C2-1.3 Etablir des procédures et formaliser des processus lisibles par chacun dans le secteur d'activités.
- C2-1.7 Réaliser des supports professionnels adaptés aux enjeux visés.
- C2-1.9 Définir des indicateurs de suivi et les analyser régulièrement afin de réguler l'organisation du travail.
- C2-1.10 Mesurer les écarts et définir les actions correctives pour garantir l'atteinte des objectifs.
- C2-2.3 Mobiliser une équipe dans le sens des orientations fixées, favoriser le travail collaboratif et le débat rationnel dans l'élaboration des plans d'actions
- C3-1.3 Définir et concevoir un projet en réponse à une demande externe ou impulser un projet en cohérence avec les orientations de l'organisation : définition des objectifs, des moyens humains, techniques, financiers, des indicateurs de résultats.
- C3-1.4 Concevoir des indicateurs de suivi et de réussite pertinents.

Dans le cadre de la mission d'appui :

- C4-1.2 Prendre en compte le projet de l'organisation, participer à son élaboration et à son enrichissement en vue d'améliorer la qualité de l'organisation.
- C4-1.4 Concevoir ou faire évoluer l'offre pédagogique et éducative et/ou les dispositifs pédagogiques et éducatifs mis en place dans l'organisation.
- C-5-1.1 Assurer une veille dans les domaines de responsabilité qui sont les siens en se constituant des ressources, en participant à des groupes de travail dans des réseaux professionnels, en créant des documents de synthèse et d'aide.

5 – Contenus

- ✓ Apports théoriques sur les concepts de l'éducation inclusive
- ✓ Apports théoriques sur les concepts sur l'analyse de la vulnérabilité en milieu scolaire
- ✓ Apports et appropriation des enjeux du Plan de Protection des Publics Fragiles
- ✓ Apports théoriques sur les enjeux du climat scolaire, pour les responsables SEGPA de penser les conditions qui permettent aux élèves de s'engager dans la forme scolaire et donc pour le responsable d'être au-service de cette orchestration qui permet à la SEGPA de prendre sa place de dispositif ressource.
- ✓ Elaboration et conduite d'un travail d'enquête sur le climat scolaire

- ✓ Méthodologie du questionnement et production d'un plan d'action pour sa structure : se centrer ensemble sur un système qui permet à l'élève de rencontrer et d'être accueilli dans une école qui est un lieu « de construction d'une société juste et harmonieuse » pour lui permettre d'accéder à « une vie pleine et libre, une vie digne de l'homme ».

6 – Modalités pédagogiques (*moyens et méthodes*)

Alternance entre temps d'apports et temps d'ateliers permettant la mutualisation des pratiques, la réflexion collective sur des études de cas et la construction collective d'outils.

Proposition d'une feuille de route pour accompagner le travail réflexif personnel et collectif de manière à garantir la construction des compétences visées et à préparer le retour en établissement : En quoi l'apport d'aujourd'hui vient éclairer ma mission en tant que personne ne ressource ? Quelle balise pour la SEGPA dans le collège d'aujourd'hui ?

Travail spécifique d'élaboration d'outils pour préparer le retour en établissement et l'animation des équipes SEGPA.

7 – Modalités d'évaluation (*moyens / méthodes pour évaluer les acquis*)

- Une évaluation est faite à chaud animée par le fil rouge en fin de session
- A froid par le biais d'une enquête Google Form transmise par le fil rouge

8 – Intervenants (*à minima son profil*)

- Jean-Jacques Eletufe, Responsable du parcours à l'ECM, fil rouge pour l'ensemble du dispositif.
- Marie-Odile Plançon, Chargée de Mission Education Inclusive au SGEC
- Mickaël Gac, Chargé de Mission Département Education au SGEC
- Josiane Hamy, Chargée de Mission pour l'éducation affective, relationnelle et sexuelle au SGEC
- Martine Delval, Responsable de formation à l'ECM
- Benjamin Moignard, Directeur de Recherche, Université de Cergy-Pontoise

9– Modalités et conditions d'organisation (*dates, lieu, coût*)

Durée : 2,5 jours soit 18 heures

Dates :

- ✓ Temps en distanciel : 11 janvier 2022 de 17h30 à 19h30 + travail d'enquête-action en intersession
- ✓ Temps en continu du 7 mars au 8 mars 2022

Lieu de la formation : ECM, 2 rue Chaintron, 92120 MONTROUGE

Coût de la formation : 450 € par stagiaire (25€/h)

10 – Déroulé de la formation (séquençage)

SEGPA FC (2021 / 2022) : La SEGPA, laboratoire d'inclusion : Pilotage des SEGPA en accueillant les vulnérabilités

Mardi 11 janvier 2022, en distanciel	Lundi 7 mars 2022, à l'ECM	Mardi 8 mars 2022, à l'ECM
<p>17h30- 19h30 En visio</p> <p>Identifier les enjeux du diagnostic Climat Scolaire sur la vulnérabilité des publics accueillis Elaborer une enquête adaptée à sa structure <i>Benjamin MOIGNARD</i> <i>Marie Odile PLANCON et Jean-Jacques ELETUFE</i></p>	<p>10h00-13h00</p> <p>Retour sur les enquêtes et analyse <i>Benjamin MOIGNARD</i> <i>Marie Odile PLANCON, Martine DELVAL, Mickaël GAC et Jean-Jacques ELETUFE</i></p> <p>14h30- 17h30</p> <p>Ateliers autour de témoignages sur la prises en compte et l'accueil de la vulnérabilité en milieu scolaire Identifier des enjeux stratégiques <i>Marie Odile PLANCON, Martine DELVAL, Mickaël GAC et Jean-Jacques ELETUFE</i></p> <p>17h30 Bilan de journée</p> <p>En quoi l'apport d'aujourd'hui vient éclairer ma mission en tant que personne ressource ?</p> <p>Comment puis-je exploiter les apports du jour, dans mon pilotage SEGPA ?</p>	<p>08h30-09h00</p> <p>Questions d'Actualités <i>Marie Odile PLANCON</i></p> <p>09h00-11h00</p> <p>Présentation et appropriation des enjeux du Plan de Protection des Publics Fragiles <i>Josiane HAMY</i></p> <p>11h00-12h30</p> <p>Méthodologie du questionnement et production d'un plan d'action pour sa structure <i>Martine DELVAL</i></p> <p>13h30-15h30</p> <p>Méthodologie du questionnement et production d'un plan d'action pour sa structure <i>Martine DELVAL</i></p> <p>15h30-16h00</p> <p>Synthèse de la session et évaluation <i>Marie Odile PLANCON et Jean-Jacques ELETUFE</i></p>
<p>Entre le 11 janvier et le 07 mars : travail d'enquête-action en intersession</p>		

11 – Modalités d'inscription à la formation

Inscription à réaliser avant le 10/01/22 en retournant par voie numérique et sous format PDF à l'adresse mail suivante c-veret@enseignement-catholique.fr les éléments suivants (ici en annexe) :

- 1- le bulletin d'inscription complété et signé par votre chef d'établissement
- 2- la convention de formation professionnelle complétée et signée par l'employeur

➔ **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** contacter la responsable administrative du parcours.

Contact : Responsable administrative du parcours de formation :
 Claire Veret | 06 52 73 64 65 | c-veret@enseignement-catholique.fr

12 – Informations pratiques

Informations pratiques téléchargeables ici : Plan d'accès des locaux / liste d'hôtels à proximité / plaquette self.

Restauration sur place possible au prix de 14.50€ le déjeuner en réservant sur le site : <https://www.restauration-montalembert.fr/>
(Commande et annulation possible jusqu'à 48h avant la date du déjeuner)

Protocole sanitaire : Attention : A compter de ce jour et jusqu'à nouvel ordre, le passe sanitaire est exigé pour pouvoir accéder aux locaux de l'espace Montalembert ; un contrôle sera réalisé à l'entrée chaque jour de formation.

Par ailleurs, afin d'éviter les flux aux entrées et aux sorties, les pauses seront faites dans l'enceinte du bâtiment dans la cour intérieure et non en extérieur sur le trottoir. A l'avance, nous vous remercions de votre compréhension, en attendant le plaisir de pouvoir vous accueillir dans nos locaux.

